



Langevinette
juin 2024



La prochaine parution sera en septembre 2024

Passez un bel été !



LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, j'aimerais vous mentionner que nous avons reçu, le 6 juin dernier, la confirmation de notre assureur qu'il allait participer financièrement à la réparation de la toiture de la section de la patinoire du Centre sportif Claude-Bédard.

Après lui avoir soumis la proposition de l'ingénieur au dossier pour la réparation des 22 arches affaissées, notre assureur nous a informé qu'il était disposé à rembourser cette réparation à la hauteur de 389 090\$ plus taxes applicables soit 408 496\$. J'aimerais vous informer que nous sommes toujours en négociation avec celui-ci afin de nous compenser pour les pertes de revenus liées avec la fermeture du Centre sportif au cours de la dernière saison ainsi que pour recevoir une compensation financière additionnelle pour le remplacement de la tôle extérieure sur toute la surface de cette toiture.

Cependant, tant qu'à être sur la réparation de ces 22 arches, nous allons profiter de l'occasion pour installer des ancrages qui vont appliquer une force normale sur les 20 arches restantes afin d'éviter leur délamination et qu'elles conservent ainsi leur pleine capacité portante.

Au total, cette réparation est estimée à 900,000\$ en incluant la réparation des arches et le remplacement du revêtement extérieur et intérieur.

En comptant le remboursement actuel de l'assureur de 408 496\$, l'aide financière de 266 091\$ provenant de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), une subvention de 25 486\$ provenant de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC des Etchemins, la Municipalité de Sainte-Justine devra emprunter la somme de 200 000\$ pour effectuer la réparation complète de cette toiture.

Je profite de l'occasion pour vous mentionner que l'ingénieur nous a confirmé que le problème d'affaissement et de délamination des arches n'affecte pas la sécurité du bâtiment lorsqu'il est sans surcharge sur le toit soit lorsqu'il n'y a pas de neige.

Avec les festivités de la Fête nationale qui se tiendront cette fin de semaine, les organisateurs sont ainsi assurés de pouvoir compter sur la patinoire du Centre sportif en cas de pluie.

Je profite donc de l'occasion pour vous inviter à participer en grand nombre aux activités de notre Fête nationale.

Pour ce qui est des travaux de renouvellement de conduite sur la rue Langevin et la route 204, le conseil a été en mesure d'accepter les soumissions lors de la dernière séance du conseil municipal.

Selon les informations actuelles, les travaux devraient commencer à la fin du mois de juillet.

Nous vous informerons de la date exacte du début des travaux dès que nous la connaissons.

Je vous souhaite une très belle saison estivale!

Christian Chabot, maire

LE RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Justine, déposé à la séance ordinaire tenue le 2 mai 2024, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers consolidé pour l'exercice 2023 de la municipalité conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, signé le 2 mai 2024, mentionne qu'à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserves du rapport, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans la section du fondement de l'opinion avec réserves, l'auditeur indique que la municipalité n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidé dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre 3280 "Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations", ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et que les incidences de cette dérogation n'ont pu être déterminées.

Le rapport financier 2023 révèle que la Municipalité de Sainte-Justine a réalisé un léger déficit de fonctionnement avant consolidation de 2 885\$. Au 31 décembre 2023, le surplus accumulé non-affecté s'établissait à 161 226\$ et le surplus affecté s'élevait à 75 000\$.

De ce montant, une somme de 15 000\$ est affectée aux éventuels travaux de réfection de l'entrée est et un montant de 60 000\$ pour le traitement des boues des étangs aérées de l'usine d'épuration.

Lors de cet exercice financier, nous avons reçu des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 887 966\$ et des charges pour un montant de 2 901 733\$ et ce, incluant un amortissement des immobilisations 422 071\$.

Le coût total des immobilisations a augmenté de 711 127\$, passant ainsi à 15 495 238\$ et leur amortissement cumulé de 8 918 810\$ ramenait alors la valeur nette de ces immobilisations à 6 576 428\$.

Au cours de l'année 2023, la dette à long terme est passée de 1 041 029\$ à 1 541 183 \$, en hausse de 500 154\$. Cependant, il serait bon de noter que dans le cadre du transfert des actifs de nos équipements incendies à la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins en 2018, une somme de 52 584\$ est incluse à notre dette totale de 1 541 183\$.

J'aimerais vous préciser que toutes ces données de l'année financière 2023 ont été prises avant la consolidation des partenariats avec les Régies intermunicipales et ne s'appliquent donc qu'à notre municipalité.

Pour toute information additionnelle, je vous invite à communiquer avec le directeur général.



Christian Chabot, maire



Conseil en bref

Séance du 6 juin 2024 :

- Comptes fournisseurs : 255 974,44 \$
- Le maire dépose son rapport des faits saillants du rapport financier 2023 de la Municipalité déposé lors de la séance ordinaire du 2 mai 2024.
- Le conseil certifie avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 de la Municipalité concernant l'application du règlement 177-18 sur la gestion contractuelle tel que préparé par le directeur général.
- Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM pour l'agrandissement d'une porte de la caserne incendie et la réfection extérieure de l'Édifice municipal.
- Adoption du règlement no 229-24 modifiant le règlement de zonage 76-07 afin d'autoriser le groupe d'usage « Public » dans la zone 05-CH.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Excavation Bolduc inc pour l'exécution des travaux de réfection des infrastructures souterraines sur la rue Langevin et la route 204 entre la rue COOP et la rue Ste-Anne pour la somme de 3 195 992.48 \$ taxes incluses.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Stantec Experts-conseils Itée pour la surveillance des travaux de renouvellement des conduites de la rue Langevin et d'un tronçon de la route 204, et ce, pour la somme de 80 780,85 \$ plus taxes.
- Le conseil est informé que les travaux de renouvellement des conduites de la rue Langevin sont admissibles à une aide financière de 1 884 266 \$ dans le cadre du volet 2 du programme PRIMEAU 2023.
- Le conseil accepte la soumission déposée par Constructions Abénakis inc pour l'exécution des travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse pour la somme de 102 674.97 \$ taxes incluses.
- Suite à une lettre déposée par les résidents de la rue Chabot demandant au conseil d'adopter des mesures visant à réduire la vitesse des véhicules, le conseil autorise l'installation de dos d'âne.
- Le conseil accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineures déposée par Annie Boulanger et Bertrand Pageau.
- Le conseil municipal adopte le projet de règlement no 231-24 décrétant une dépense de 900 000\$ et un emprunt de 200 000\$ et visant à autoriser les travaux de réfection de la toiture du Centre sportif Claude-Bédard.
- Le conseil appui la coalition de l'Est pour un lien interrives et demande au gouvernement du Québec de soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec.
- Le directeur général dresse les grandes lignes du bilan 2023 de l'écocentre transmis à Recyc-Québec.
- La municipalité réserve un montant de 9 169 \$ de son enveloppe budgétaire 2024 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Réfection de la toiture de la Maison Labbé-Chabot » déposée par la Société du Patrimoine du Sainte-Justine.
- La municipalité de Sainte-Justine réserve un montant de 25 486 \$ de son enveloppe budgétaire de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Travaux de renforcement de la toiture – Centre sportif Claude-Bédard »
- Le conseil verse la somme de 250 \$ à Moisson Beauce dans le cadre de la demande de don pour l'année 2024 de cet organisme.

Séance du 17 juin 2024 :

- Le conseil municipal adopte le règlement no 231-24 décrétant une dépense de 900 000\$ et un emprunt de 200 000\$ et visant à autoriser les travaux de réfection de la toiture du Centre sportif Claude-Bédard.
- Le conseil accepte le don d'un module de parc de l'organisme Espace Chaudière-Appalaches dans le cadre du projet de sensibilisation à la prévention de la violence faite aux enfants.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
- ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 17 juin 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Sainte-Justine ce 18^e jour de juin deux mille vingt-quatre.

GILLES VÉZINA, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Gilles Vézina, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Sainte-Justine, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Mairie et Église, entre 9h00 et 16h00 le 18^e jour de juin 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour de juin deux mille vingt-quatre.

GILLES VÉZINA, directeur général et greffier-trésorier



Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité de Sainte-Justine

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 17 juin 2024, le conseil municipal de Sainte-Justine a adopté le règlement numéro 231-24 intitulé « Règlement d'emprunt numéro 231-24 décrétant une dépense de 900 000\$ et un emprunt de 200 000\$ et visant à autoriser les travaux de réfection de la toiture du Centre sportif Claude-Bédard ».

Aux fins d'acquitter cette dépense de 900 000\$, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 200 000\$ sur une période de 15 ans.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 231-24 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 27 juin 2024 à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 231-24 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 162. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 231-24 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 27 juin 2024, à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0.
6. Le règlement peut être consulté à la Mairie de Sainte-Justine du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h30 (fermé de 12h30 à 13h00) et le vendredi de 9h00 à 13h00.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 17 juin 2024, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
 - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Téléphone : 418 383-5399
Adresse : 111, rue de la Caisse
Sainte-Justine

AVIS DE CHANGEMENT D'HEURES D'OUVERTURE

Chers abonnés, veuillez prendre note que la bibliothèque Roch-Carrier sera fermée tous les samedis durant l'été, c'est-à-dire du 29 juin au 31 août 2024 inclusivement. Nous vous accueillerons avec plaisir les lundis soirs, les mardis en après-midi ainsi que les jeudis soirs. Les bénévoles de la bibliothèque en profitent pour vous souhaiter un magnifique congé d'été ainsi que de merveilleux moments en famille durant les vacances.

VACANCES DE LA CONSTRUCTION

D'ailleurs, prenez note que nous fermerons durant les deux semaines de la construction, soit du 22 juillet au 4 août 2024. De retour le lundi 5 août 2024 pour vous servir.



Heures d'ouverture d'été :

Lundi - 18h30 à 20h00
Mardi - 13h30 à 15h00
Jeudi - 18h30 à 20h00
Samedi - Fermé

**CONSULTER LA PAGE FACEBOOK OU LE SITE WEB DU RESEAU BIBLIO
POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA BIBLIOTHÈQUE ROCH-CARRIER**

facebook

FADOQ Sainte-Justine

Proposition visite guidé chez Prévost Car en octobre 2024.
Inscriptions et informations : Pierre Tanguay 418-383-3470

PREVOST.

Sortie pièces de théâtre à Saint-Joseph, vendredi soir le 23 août 2024
Autobus payé par la FADOQ si le nombre est suffisant
Titre de la pièces de théâtre « ADIEU MON CHER SERGE »
Tarif de groupe 26,43 \$
Inscriptions et informations : Pierre Tanguay 418-383-3470



Journée plein air aura lieu le mercredi 4 septembre à 11 heures au centre civique.
Buffet et épiluchette de blé d'inde, gratuit pour les membres.

Pétanque : terrain voisin de Laétare Bédard
Tous les lundis et jeudi soir à compter de juillet
Informations : Pierre Tanguay 418-383-3470



La Société du Patrimoine de
Ste-Justine présente

2024 SPECTACLE DE MUSIQUE

Mettant en vedette
Mario Jacques et
Luce Veilleux

Le Samedi 10 Août à 19 h 00
Au pavillon de musique du
site des Pères Trappistes

POUR OBTENIR VOS BILLETS AU COÛT DE 15\$, REJOIGNEZ MARIO
JACQUES AU 383-5108 OU STÉPHANE BRÛLÉ AU 625-7049



LE SITE HISTORIQUE DES
PÈRES TRAPPISTES



SUR PLACE
 SITE ARCHÉOLOGIQUE
 DU MONASTÈRE
 PANNEAUX D'INTERPRÉTATION
 EXPOSITION THÉMATIQUE
 SENTIER PÉDESTRE DE 1.5 KM
 VENTE DE CHOCOLAT
 DES PÈRES TRAPPISTES

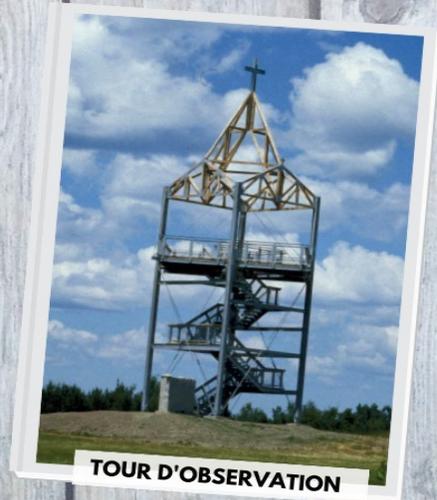


AIRE DE PIQUE-NIQUE AVEC ABRI

PROGRAMMATION 2024

- 4 juin: Course des couleurs
- 23 juin: Fête nationale
- 10 Août 10h à 15h: Marche et méchoui BBQ - activité interculturelle
- 10 Août : Spectacle bénéfique en soirée (\$)

17 août: À la Chapelle Sacré-Coeur
 Présentation: Les Etchemins,
 histoires de nos familles



TOUR D'OBSERVATION



2 BÂTIMENTS D'ÉPOQUES AVEC
 EXPOSITION D'OBJETS ANCIENS



MUSÉE CONSACRÉ À L'HISTOIRE
 DES PÈRES TRAPPISTES



SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE
 DE SAINTE-JUSTINE



SCANNEZ-MOI POUR
 OBTENIR LE CHEMIN
 POUR VOUS RENDRE!



www.lesitedesperestrappistes.com

INFO : (418) 625-7049
 700, ROUTE 204, STE-JUSTINE



**VISITE
 GUIDÉE
 GRATUITE**

CONTRIBUTION
 VOLONTAIRE

OUVERT TOUS
 LES JOURS
 (SAUF LE MARDI)
 DU 23 JUN AU
 2 SEPTEMBRE
 DE 12H À 17H



LA FÊTE NATIONALE
DU
QUÉBEC

RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

LE SITE HISTORIQUE DES
PÈRES TRAPPISTES

Fête Nationale au site des Pères Trappistes

DIMANCHE 23 JUIN 2024 de 10h30 à 15h00
700, Route 204, Sainte-Justine

10h30

Messe en plein air sous le pavillon de musique
• Viens choisir ton étoile

11h15

Discours patriotique

11h30

Hommage au drapeau

11h45

Dîner communautaire sous forme de boîte à lunch à prix modique

12h15

Place à la musique québécoise avec la chanteuse Martine Gilbert

En cas de pluie, toutes ces activités sont maintenues au site.

13h45

Exposition et échanges sous le thème: Je me souviens: le Festival de la Joie

*Prix de participation

14h15

Envolée de ballons:
Retrouvons-nous sous les étoiles
• Viens personnaliser la tienne

14h20

Suite du spectacle:
Place à la musique québécoise avec la chanteuse Martine Gilbert

Bar sur place

(Argent comptant seulement)

Admission et activités gratuites



En partenariat avec:
Québec



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Présentateur officiel
Hydro Québec

RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

"FÊTE NATIONALE
QUÉBEC"

Programmation Fête Nationale à Sainte-Justine

DIMANCHE 23 JUIN 2024
au Centre Sportif Claude-Bédard

15h00

Parade « Retrouvons-nous à la belle étoile » - Départ à l'École des Appalaches

Concours « Affiche tes couleurs » pour les enfants - Trottinette à gagner

16h00

Arrivée de la parade au Centre Sportif Claude-Bédard

Discours patriotique et hommage au drapeau par William Brûlé

16h00 à 20h30

Jeux gonflables

16h00 à 18h00

Chasse aux étoiles pour les enfants

Stations d'amusement pour toute la famille (courses de poches de patates, courses d'échasses, jeu de fers, etc.)

Maquillage pour les enfants

Questionnaire « Fier d'être Québécois » pour les 9-12 ans (barbotines à gagner)

16h00 à 19h30

Questionnaire « Fier d'être Québécois » pour les adultes (dévoilement des réponses à 19h30 et tirage à 21h00)

Carte-cadeau de 50\$ à gagner à la Coop parmi tous les participants au questionnaire

18h30

Initiation boxe à la belle étoile offerte gratuitement par le Club de boxe MAA

20h00 à 23h30

Chansonnier Zac Provençal

Feux de la St-Jean

Restaurant
et bar
disponibles
sur place



Oeuvre des loisirs
de Sainte-Justine





Centre Dekhockey Desjardins des Etchemins de Sainte-Justine

DEK LIBRE **GRATUIT** 15 ANS ET MOINS TOUS LES SAMEDIS DE 9H À MIDI

Équipement obligatoire: casque avec grille, espadrilles, coquille, gants de hockey ou dekhockey, jambières ou protèges-tibias, bâton sans ruban (tape) et balle de dek (aucune rondelle)

TOURNOI DE BALLE-MOLLE
Sainte-Justine
3E ÉDITION

17 AOÛT 2024

Formule mixte - minimum 2 filles
Tournoi d'une journée

Restez à l'affût via notre page Facebook

Loisirs Sainte-Justine

Encore plus d'équipe, encore plus de fun!
(Et on espère bien... un peu plus de soleil!)

**Les inscriptions seront lancées très bientôt.

Soyez des nôtres pour la 3e édition du tournoi de dekhockey **ADULTE** de Sainte-Justine

7-8 SEPTEMBRE
Le tournoi sera sur 2 jours seulement si le nombre d'équipes inscrites l'exige

BOURSE AUX GAGNANTS
\$ \$ \$

Informations supplémentaires et formulaire d'inscription à venir sous peu! Restez à l'affût

HORAIRE DEKHOCKEY SAISON 2024

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Mercredi	BAR SUR PLACE
DISPONIBLE POUR LOCATION 50\$ / HEURE	18h00 à 18h40 INITIATION AU DEK	LIGUE ADULTES 18h30 à 19h30 Match #1 19h30 à 20h30 Match #2 20h30 à 21h30 Match #3	DISPONIBLE POUR LOCATION 50\$ / HEURE	Samedi	LES MARDIS ET JEUDIS SOIRS, DE 18H00 À 21H30 *TOUS LES PROFITS DU BAR SERVENT DE FINANCEMENT POUR LES LOISIRS! VIENS PASSER UNE BELLE SOIRÉE, ENCOURAGER LES ÉQUIPES ET LES LOISIRS EN MÊME TEMPS!
	18h45 à 19h30 DEK JR 6 à 9 ans			Dimanche	
	19h30 à 20h05 DEK JR 10 à 14 ans			DISPONIBLE POUR LOCATION 50\$ / HEURE	
	20h05 à 20h45 DEK JR 10 à 14 ans			Samedi 9h à 12h Dek libre gratuit* 15 ans et -	
				<small>*Si nous n'avons pas de location. S'il y a une location, nous l'afficherons sur Facebook</small>	

CLARIFICATION CONCERNANT LES DONS AU MARCHÉ AUX PUCES OLO ET À LA FRIPERIE

Le marché aux puces OLO reçoit des dons d'articles de toutes sortes sauf les vêtements. Les dons doivent être déposés dans le local situé sous l'escalier principal (du côté gauche du centre civique).

La friperie reçoit des dons tels des vêtements et chaussures sauf articles divers. Les dons doivent être déposés à l'Église de Sainte-Justine (entrée porte avant côté du presbytère).

Merci de votre attention et de votre générosité !



Un tirage d'un panier cadeau d'une valeur d'environ 250 \$ au profit de la Société du Patrimoine en collaboration avec le Cercle de fermières de Sainte-Justine contenant aura lieu à la fin des activités de l'été.

Le panier contiendra des fabrications du Cercle des fermières, des produits locaux et autres.

Coût : 2 \$ /billet ou 5 \$ pour 3 billets

Une photo du panier sera affichée au Site des trappistes et à la chapelle Sainte-Anne à compter du 24 juin prochain.

Soirée famille à l'Éco-Parc des Etchemins

Jeu 11 juillet de 16 h à 21 h à la zone aquatique piscine à vagues glissades

Membre:
25 \$ (2 adultes + 2 enfants)
5 \$ /enfant supp.

Non membre:
35 \$ (2 adultes + 2 enfants)
6 \$ / enfant supp.

Détenteur de passe saisonnière
15 \$ (2 adultes + 2 enfants)

Billets disponibles maintenant

Le prix inclus
Entrée et
1 hot dog /personne
Cantine, jeux et animation sur place

Parent'ame
Maison de la Famille de Etchemins
319, rue du Sanatorium
Lac-Etchemin
418-625-2223
parentame@sogetel.net

HEURES OUVERTURE de la Friperie

JEUDI de 13h à 16h et de 18h à 19h

VENDREDI de 13h à 16h

Friperie du Coeur
Sainte-Justine

Tous les profits seront pour l'église de Sainte-Justine

**DONNEZ,
PRENEZ,
PARTAGEZ**

et réduisez le gaspillage alimentaire!



Coté nord de la Bibliothèque
Roch-Carrier, 111 rue de la Caisse

=

Ce **FriGO-Partage** contient
de la nourriture, provenant
de plusieurs sources de la
communauté locale, qui
est destiné à tous ceux qui
en ont besoin.

Pour les donateurs :

Assurez-vous d'une bonne
salubrité de l'aliment,
de son emballage et indiquez :
-le nom du plat
-la date de préparation

Pour qui en ont besoin :

Le contenu du Frigo-Partage
est disponible pour tous :

libre-service

À Sainte-Justine



À NOS COMMANDITAIRES :

Ford Appalaches
Goudreau & Goudreau
Rotobec
Autobus Lapointe
Brousseau Sport
Magasin Coop
Municipalité de Sainte-Justine
OTJ de Sainte-Justine
Garage B. Dupont Lac Etchemin
Fromagerie Etchemin
Meuble de la Frontière
Ja D'or
Paulo et Rémi
Institut Céleste
Boutique Uni Fleurs
Chaussures Armelle
Salon de coiffure J.C Coiffure
Nos nombreuses cuisinières et bénévoles...

La Fondation de l'école des Appalaches remercie chaleureusement toutes les personnes qui se dévouent jour après jour pour les élèves de notre école.



**PRÉSENTEZ-NOUS
VOTRE PROJET
CULTUREL**

APPEL À PROJETS :

50 000 \$
POUR UN ESPACE CULTUREL

- Un seul projet accepté pour un fonds pouvant aller jusqu'à 50 000\$
- Date limite pour l'envoi de votre demande : 29 juin 2024
- Plus d'information : <https://www.mrcetchemins.qc.ca/actualite/appele-a-projets-culturels/>
- Communiquez avec Marie-Claude Paradis : mcp Paradis@mrcetchemins.qc.ca / 418 625-9000, poste 2262



**NOUVELLE
IMAGE DE
MARQUE**



**TOURISME
ETCEMINS**

<https://www.mrcetchemins.qc.ca/actualite/une-nouvelle-image-de-marque-pour-tourisme-etchemins/>

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondu se décomposer au sol.

Passer la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et... profitez de l'été!



- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!
c'est maintenant!**



En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.



Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

TERRITOIRE: BEAUCE-ETCEMINS

NOS SERVICES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

418-227-6464 | www.lesillon.com

Fraisière René Roy

Autocueillette de fraises

Réservez votre place pour venir cueillir ou si vous voulez des fraises déjà cueillies,

Donnez-moi votre commande

je les cueillerai pour vous !



Tél : 418-383-3467 (maison)

Cellulaire : 418-221-3240

Imagine



SAINTE-JUSTINE

Recharge d'extincteurs



2.5 lbs : 20\$
5 lbs: 25\$
10 lbs: 30\$
20 lbs: 35\$
30 lbs: 50\$

Plus taxes

418-625-9788



Boutique spécialisée pour animaux de compagnie

daisyetcie.com  
info@daisyetcie.com

230-2, route Principale
Sainte-Justine (Qc) G0R 1Y0

Nourriture 
Toilettage 
Santé Beauté 
Accessoires 

418 807-1515

Bleuets



Autocueillette
Sainte-Justine

418-625-0622

Début de la saison

1er août 2024

Téléphonez avant de vous présenter svp

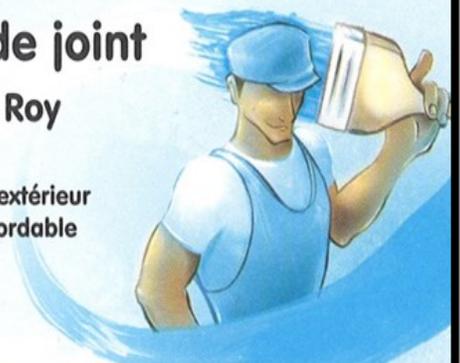
Peinture

Tirage de joint

Alain Roy

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Téléphone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398

RECEPTION@STEJUSTINE.NET



SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30
Vendredi
9h00 à 13h00

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET